



# GAGNEZ votre séjour!

## Montrez votre carte de membre CAA à la sortie pour avoir une chance de **GAGNER DU STATIONNEMENT GRATUIT!**

Obtenez une inscription automatique à chacun de vos séjours dans un emplacement participant. 6 prix de stationnement gratuit pour un maximum de 30 jours chacun seront décernés entre le 1<sup>er</sup> mai et le 12 juin, 2018.

En plus, les membres BCAA **ÉCONOMISEZ TOUJOURS 20%\*** ou plus et obtenez **3% en dollars CAA®** chaque fois que vous utilisez votre carte de membre CAA.

Visitez [www.parknfly.ca](http://www.parknfly.ca) pour voir vos économies en tant que membre ainsi que les informations sur les emplacements.



**VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG • TORONTO • OTTAWA • HALIFAX**

Prix: Il y a 6 prix hebdomadaires à gagner, pour un total de 36 prix à gagner durant le concours. Chaque prix consiste en un séjour de stationnement gratuit jusqu'à 30 jours.

Comment s'inscrire: Le concours est ouvert aux membres CAA seulement. Aucune inscription requise. Les membres CAA effectuant une transaction dans un emplacement participant de Park'N Fly au cours de la période du concours ont une chance de gagner. Au moment du départ les membres présentant leur carte à la caisse auront la chance de gagner leur séjour gratuitement. Voir les règles sur les détails des achats non requis.

Sélection du prix: Les prix hebdomadaires seront tirés au hasard parmi les séjours hebdomadaires ou les inscriptions soumises entre le 1<sup>er</sup> mai et le 12 juin 2018. Les chances de gagner dépendent du nombre de séjours admissibles ayant été payé à la caisse à la date du tirage ou du nombre d'inscriptions reçu durant la période du concours.

Le concours est disponible seulement aux emplacements de Vancouver, Edmonton, Toronto, Ottawa, Winnipeg et Halifax.

\*Rabais appliqués sur les tarifs régulier au détail. Doit présenter une carte de membre CAA valide, les clubs CAA international affiliés sur leur carte de membre du club. © Marques de commerce sont la propriété de l'Association Canadienne des Automobilistes et leur utilisation est autorisée par elle et ™ marques de commerce de l'Association Canadienne des Automobilistes. L'offre ne peut être combinée au programme de milles Aéroplan ou à toute autre offre de rabais. Aucun achat requis. Certaines conditions s'appliquent. Pour voir les règles du concours, visitez [www.parknfly.ca/rules](http://www.parknfly.ca/rules).